



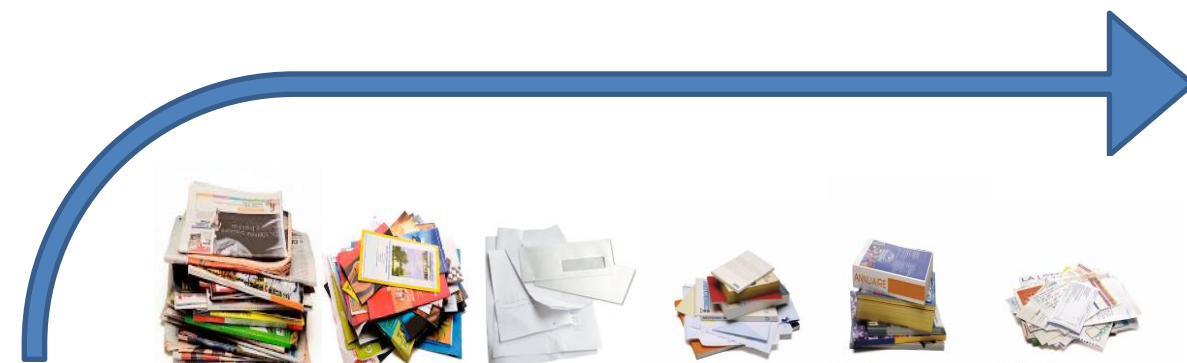
Réduisons le volume de notre poubelle d'ordures ménagères,
TRIONS
pour mieux recycler, et préserver les ressources naturelles



**Bouteilles, flacons en plastiques vides et avec leur bouchon,
boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnets.**
Ecraser vos bouteilles à plat pour limiter l'encombrement et faciliter leur recyclage.



Bouteilles, Bocaux et Pots en verre



Tous les papiers se trient et se recyclent :
Catalogues, enveloppes, feuilles, journaux, magazines, prospectus,
SANS leurs films plastiques.

La déchetterie : un point de collecte :

pour se débarrasser des déchets encombrants, des végétaux, du bois, des ferrailles, des déchets d'équipement électriques et électroniques, des cartons volumineux, pots de peinture, huiles de vidange, vêtements.

Comment accéder à la déchetterie :

➔ La déchetterie se situe sur la R.D. 55, entre Lavaveix-les-Mines et Chénérailles, (sur la commune de Saint-Pardoux-les-Cardes)

➔ Accès gratuit pour les particuliers, munis d'un laissez-passer délivré en Mairie, Apport limité à 2 m³ par foyer

Du 16 septembre au 14 juin

➔ Lundi..... 8h00 à 12h00

➔ Mercredi 14h00 à 17h00

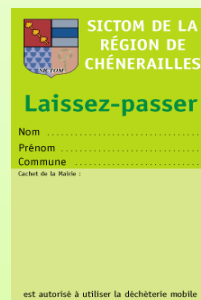
➔ Samedi 8h00 à 12h00

Du 15 JUIN au 15 SEPTEMBRE

➔ Lundi..... 8h00 à 12h00

➔ Mercredi 14h00 à 17h00

➔ Samedi : 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



LE COMPOSTAGE

Matières carbonées

Branches broyées, petites tailles de haie, feuilles mortes, fleurs fanées, paille, foin, coquilles d'œufs, essuie-tout, cendres de bois refroidies, sciure, mauvaises herbes *non montées en graines*



Matières azotées

tonte de pelouse, épiluchures de légumes et de fruits (*sauf les agrumes*) sachets de thé, marc de café et filtre

Un procédé biologique de conversion et de **valorisation** des matières organiques dont le produit obtenu, riche en humus est un engrais naturel pour le jardin.

Le compostage se déroule en 2 étapes :

- ✿ la décomposition des matières organiques à haute température par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'eau
- ✿ la transformation, après fermentation en un produit comparable à du terreau

Pour obtenir un bon compost, l'association de plusieurs éléments est nécessaire :

- ✿ le mélange de matières carbonées et de matières azotées
- ✿ la présence d'air et d'humidité
- ✿ le brassage des matériaux



Les textiles NON souillés :

- vêtements,
- tissus usagés,
- linge de maison,
- couvertures,
- chaussures en bon état et liées par paire

sont à déposer dans des sacs de 50 L hermétiquement fermés dans des conteneurs spécifiques, implantés près des points d'apports volontaires de tri, sur les communes d'Ahun (P.A.V. et Collège), Cressat, Lavaveix-les-Mines, Peyrat-la-Nonière, Angly, Chénérailles, St-Hilaire-la-Plaine, St-Michel-de-Veisse, Sous-Parsat et sur la déchetterie.

Poursuivons ensemble notre action vers la valorisation pour améliorer nos performances et préserver nos ressources naturelles non renouvelables.

S.I.C.T.O.M. DE CHENERAILLES

4 chemin de l'Eau Bonne - 23130 CHENERAILLES

☎ 05.55.62.46.79

